

SP 07 FS

Gestion de l'ergonomie

Règle générale

Nos collaborateurs s'exposent, dans leurs situations de travail, à des risques pouvant engendrer à long terme des maladies professionnelles. Ce risque doit être évalué et des actions doivent être mises en place pour supprimer ou diminuer ce risque.

La présente procédure définit les règles relatives à l'identification et à la gestion des risques ergonomiques liés aux situations de travail.

Auteur de la procédure	
Nilab Sherzai	
NOM ET VISA DE VERIFICATION	NOM ET VISA D'APPROBATION
Aurélie Montfort	Eric Dujardin
DATE	MODIFICATION PAR RAPPORT A LA VERSION PRECEDENTE
	Création de la procédure



Sommaire

1. OBJET	3
2. CHAMP D'APPLICATION	3
3. REGLE GENERALE	3
4. DEFINITIONS	3
5. GESTION DE L'EVALUATION DES RISQUES	4
A. EVALUATION QUALITATIVE	4
B. EVALUATION QUANTITATIVE	5
C. PLAN D'ACTIONS	5
D. REDUCTIONS DES RISQUES	5
6. FORMATION ET HABILITATION DU PERSONNEL	6
7. INSPECTIONS ET AUDITS	6
DOCUMENTS LIES	6
REFERENCES	6

1. Objet

Cette procédure décrit le programme ergonomique proactif mis en place pour prévenir les risques et blessures liés à l'ergonomie, conformément aux règles du groupe UTC décrites dans la Standard Practice SP-007.

2. Champ d'Application

Cette procédure s'applique à tous les collaborateurs de l'entreprise.

3. Règle générale

Nos collaborateurs s'exposent, dans leurs situations de travail, à des risques pouvant engendrer à long terme des maladies professionnelles. Ce risque doit être évalué et des actions doivent être mises en place pour supprimer ou diminuer ce risque.

La présente procédure définit les règles relatives à l'identification et à la gestion des risques ergonomiques liés aux situations de travail.

Tous les documents (rapports de visites et évaluations) devront être déposés sur le réseau interne.

4. Définitions

Ergonomie : étude scientifique des conditions de travail et des relations entre l'être humain et la machine ou encore l'adaptation d'un environnement de travail (outils, matériel, organisation...) aux besoins de l'utilisateur.

Le but de cette science est de tenter d'adapter le travail à l'homme en analysant notamment les différentes étapes du travail, leur perception par celui qui exécute, la transmission de l'information et, de façon parallèle, l'apprentissage de l'homme qui doit s'adapter aux contraintes technologiques.

Risque ergonomique : situation identifiable pouvant entraîner une blessure, une maladie ou un défaut ergonomique.

Evaluation quantitative des risques : méthode pour déterminer et quantifier les risques ergonomiques présents sur le lieu de travail.

Evaluation qualitative : méthode pour déterminer et qualifier les risques ergonomiques présents sur le lieu de travail.

5. Gestion proactive de l'ergonomie

Une évaluation des risques ergonomiques doit avoir lieu :

- Lors de la conception ou la mise en œuvre de nouveaux produits.
- Lors de la conception ou la mise en œuvre de nouveaux process de travail.
- Lors de la conception et la mise en œuvre de nouvelles technologies.
- Lors de la conception et/ou la modification de l'aménagement des locaux ou des matériels des agences et centres de télésurveillance.
- Lors d'une évolution de produits, services, nouvelles technologies ou autre modification en agence et dans les centres.

Cette analyse des risques ergonomique consiste en une analyse qualitative, puis, si nécessaire, une analyse quantitative.

Une réévaluation des risques ergonomiques doit avoir lieu tous les cinq ans pour tous les autres métiers ou en cas de douleurs, plaintes, changements de service ou encore de matériels.

Parallèlement, une auto-évaluation des risques ergonomiques doit avoir lieu annuellement pour le personnel sédentaire via le FOR FS 036.

6. Gestion de l'évaluation des risques

a. Evaluation qualitative

Afin de déterminer si des risques ergonomiques existent ou ont le potentiel d'exister, une évaluation qualitative du poste de travail doit être réalisée périodiquement. Ceci permettra d'avoir une première cotation des risques du poste de travail qui sera réalisée grâce à l'outil TMS Pro.

Cette évaluation tient compte de 2 volets :

- 1) L'examen des blessures et maladies, de l'indemnisation des travailleurs et des dossiers médicaux pour les blessures et maladies liées à l'ergonomie. Pour ce volet, il faut se reporter aux tableaux de suivis des AT/MP. Le but étant de prioriser les métiers les plus à risques pour l'étape suivante.
- 2) Une visite accompagnée des métiers priorisés dans le but d'avoir une évaluation précise en prenant en compte le travail réel effectué (analyse de la sécurité des tâches, analyse des risques professionnels, etc.) afin d'identifier les risques ergonomiques sur le lieu du travail. Il est essentiel de s'entretenir avec les employés pour détecter les risques et les préoccupations ergonomiques. Le fichier, FOR FS 038 – Rapport de visite EHS – Ergonomie, sera complété à la suite de cet accompagnement.

Si l'évaluation qualitative fait ressortir des risques « critiques » suite à l'étude des risques ergonomiques (analyses des incidents, accidents, maladies professionnelles et visites de terrains) une liste de postes à analyser sera établie et validée. Cette liste priorisera les métiers à risques pour une évaluation quantitative avec une étude de poste plus poussée. Cette évaluation sera réalisée avec la méthode d'analyse de la charge physique de travail de l'INRS (ED6161), en interne, ou avec l'aide d'un ergonome extérieur.

b. Evaluation quantitative

L'outil d'évaluation quantitative des risques ergonomiques, est pour notre cas, la méthode d'analyse de la charge physique de travail (**Annexe 1**). Cet outil est utilisé afin d'évaluer le risque ergonomique potentiel à chaque poste de travail, tâche, opération ou chantier où les employés sont exposés à des risques ergonomiques identifiés comme critiques lors de l'analyse qualitative.

Cette évaluation inclut les points essentiels suivants :

- 1) L'identification du métier, de l'accompagnant, de la tâche, la zone d'intervention, la description de la tâche, l'emplacement, etc.
- 2) L'évaluation technique avec les efforts physiques, le dimensionnement, les caractéristiques temporelles, les caractéristiques de l'environnement et enfin l'organisation.
- 3) La détermination des risques avec un niveau de risque ergonomique, tel que acceptable/faible/élevé/très élevé
- 4) La réévaluation qui doit être réalisée suite à des changements afin de déterminer l'efficacité du changement. Et elle doit être effectuée avec le même outil.

Un classement des métiers à risques sera réalisé afin de prioriser les actions à mettre en place. Les risques ergonomiques sont inscrits et le Document Unique sera mis à jour, si nécessaire.

c. Plan d'actions

A la suite de l'évaluation, des recommandations doivent être apportées et/ou un plan d'actions doit être réalisé afin de réduire les risques.

La priorisation des risques ergonomiques à traiter se fait grâce au score du formulaire d'évaluation quantitative. Des actions de maîtrise de risques et d'améliorations devront être entreprises sur le court terme (moins d'un an) pour les risques les plus hauts. Une fois les risques « très élevés » résolus, il faudra prendre en compte les risques « élevés » puis les risques « faibles ».

d. Réductions des risques

Des actions sont également menées ponctuellement pour les risques non avérés notamment en ce qui concerne l'amélioration des postes administratifs et des équipes techniques.

Pour les postes administratifs, la fiche pratique FP FS 031 - Travail sur écran permet de donner aux collaborateurs des points de repères en ce qui concerne le réglage de leurs postes de travail.

Pour les équipes techniques, un ensemble d'équipements a été référencé dans le catalogue EPI pour leur permettre d'améliorer les conditions d'interventions, faciliter le port et le transport de leur matériel et équipements. La fiche pratique FP FS 029 - Manutention des charges lourdes permet de rappeler les règles de sécurité lors de la manutention.

7. Formation du personnel

Un plan de formation et de sensibilisation des risques ergonomiques est mis en place et privilégie les métiers à risques afin que les salariés les plus exposés aient connaissance des risques liés à leurs activités. Les responsables et managers sont formés afin de prendre en compte les contraintes des employés. Ce plan de formation et sensibilisation est intégré au plan de communication et formation EHS.

8. Inspections et audits

Le respect de cette procédure est vérifié lors des audits de management et lors des inspections de sites afin de vérifier que les consignes de sécurité relatives à l'ergonomie sont respectées. Ces inspections et audits sont aussi l'occasion d'évaluer la pertinence des actions engagées et d'identifier de nouveaux axes d'amélioration.

Documents liés

- FP FS 029 - Manutention des charges lourdes
- FP FS 031 - Travail sur écran
- Outil TMS Pro
- Méthode d'analyse de la charge physique de travail de l'INRS (ED 6161)
- FOR FS 036 - Questionnaire d'auto-évaluation des risques ergonomiques au bureau
- FOR FS 038 – Rapport de visite EHS - Ergonomie

Références

- UTC SP-007 – Ergonomic Management



Annexes

Grille d'identification de la charge physique	Niveau de risque			
	Risque acceptable	Risque faible	Risque élevé	Risque très élevé
Localisation :	Date :			
Situation de travail :	Nom salarié :			
Syntèse de l'analyse Situation de travail (activité, tâche, opération...)	Cotation			
1. Efforts physiques	0	+	++	+++
Masse unitaire (en Kg)				
Distance de transport de la charge (en m)				
Facilité de prise				
Tonnage de des manutentions réalisées (en Tonne/heure)				
Poids des mobiles (en Kg)				
Distance de déplacement des mobiles (en m)				
Evaluation subjective de l'effort musculaire CR10 ou RPE				
2. Dimensionnement	0	+	++	+++
Accès et circulation, distance entre les différents équipements de travail				
Zones d'atteinte des membres supérieurs				
Espaces pour les membres inférieurs				
Flexion, inclinaison, rotation visible du tronc				
Postures inconfortables				
Réglages des équipements de travail				
Objets manutentionnés ou déplacés emcombrants				
3. Caractéristiques temporelles	0	+	++	+++
Fréquence de tâches ou activités répétées corps entier				
Nombre d'actions techniques répétées du ou des membres supérieurs/minute				
Travail en flux tendu				
Durée d'exposition à une charge lourde				
Période de récupération				
Liberté de pause				
Variation imprévisible de l'activité (incidents, pannes, aléas ...)				
4. Caractéristiques de l'environnement	0	+	++	+++
Ambiances physiques de travail (température, bruit, éclairage)				
Vibrations (corps entier, main-bras)				
Exposition à des poussières et/ou produits toxiques				
Qualité des sols, dénivélés				
Equipements de protection individuelle EPI				
5. Organisation	0	+	++	+++
Possibilité de modifier son travail				
Ruptures de flux, reprises				
Objectifs de production exigeants				
Organisation de collectifs, travail à plusieurs				
Horaires irréguliers, postés, variables				
Formation à la situation de travail et à ses risques				
Utilisation d'aides techniques				
Total	0	0	0	0
Commentaires :				

Syntèse de l'analyse		Cotation			
Situation de travail (activité, tâche, opération...)		0	+	++	+++
1. Efforts physiques					
Soulever - transporter (en kg)	≤ 5]5 ; 15[]15 ; 25[> 25	
Distance de transport de charge (en m)	≤ 2]2 ; 5[]5 ; 10[> 15	
Facilité de prise	adaptée	acceptable	insuffisante	inadaptée	
Tonnage pour des manutentions réalisées (en tonne/heure)					
moins d'1h/j	≤ 1]1 ; 2,5[]2,5 ; 4[> 4	
de 1 à 4h/j	≤ 0,5]0,5 ; 1,25[]1,25 ; 2[> 2	
de 4 à 7h/j	≤ 0,4]0,4 ; 1[]1 ; 1,6[> 1,6	
Tirer - pousser (en kg)					
Chariot	≤ 100]100 ; 250[]250 ; 350[> 350	
Transpalette	≤ 200]200 ; 300[]300 ; 500[> 500	
Distance de déplacement des mobiles	≤ 10]10 ; 30[]30 ; 60[> 60	
Evaluation subjective de l'effort					
CR10	≤ 0,5]0,5 ; 3[]3 ; 5[> 5	
RPE	≤ 9]9 ; 11[]11 ; 15[> 15	
2. Dimensionnement		0	+	++	+++
Accès et circulation, distance entre les différents équipements de travail	adapté	acceptable	insuffisant	inadapté	
Zones d'atteinte des membres supérieurs	adapté	acceptable	insuffisant	inadapté	
Espaces pour les membres inférieurs	adapté	acceptable	insuffisant	inadapté	
Flexion, inclinaison, rotation visible du tronc	jamais	rarement	souvent	toujours	
Postures inconfortables	jamais	rarement	souvent	toujours	
Réglages des équipements de travail	adapté	acceptable	insuffisant	inadapté	
Objets manutentionnés ou déplacés emcombrants	jamais	rarement	souvent	toujours	
3. Caractéristiques temporelles		0	+	++	+++
Fréquence de tâches ou activités répétées corps entier (fois/mn)	≤ 1 fois/5 mn]1 fois/5 mn - 2 fois/mn[]2 fois/5 mn - 6 fois/mn[> 6 fois/mn	
Nombre d'actions techniques répétées du ou des membres supérieurs (fois/mn)	< 10]10 ; 30[]30 ; 40[> 40	
Travail en flux tendu	jamais	rarement	souvent	toujours	
Durée d'exposition à une charge lourde (en heure)	< 1]1 ; 2[]2 ; 4[> 4	
Période de récupération (en min/h)	≥ 10 min/h]10 min/h ; 10 min/2h[]10 min/2h ; 10 min/4h[< 10 min/4h	
Liberté de pause	toujours	souvent	rarement	jamais	
Variation imprévisible de l'activité (incidents, pannes, aléas ...)	jamais	rarement	souvent	toujours	
4. Caractéristiques de l'environnement		0	+	++	+++
Ambiances physiques de travail (température, bruit, éclairage)	très confortable	confortable	inconfortable	très inconfortable	
Vibrations ($m s^{-2}$)					
corps entier	jamais	< 0,5]0,5 ; 1,15[≥ 1,15	
main-bras		< 2,5]2,5 ; 5[≥ 5	
Exposition à des poussières et/ou produits toxiques	jamais	rarement	souvent	toujours	
Qualité des sols, dénivélés	bon état, sans dénivélé	bon état mais non entretenu et/ou dénivélé court et faible	dégradé et/ou dénivélé modéré	dégradés et/ou dénivélé important et/ou long	
Equipements de protection individuelle EPI	jamais	confortable	inconfortable	très inconfortable	
5. Organisation		0	+	++	+++
Possibilité de modifier son travail	toujours	souvent	rarement	jamais	
Ruptures de flux, reprises	jamais	rarement	souvent	toujours	
Objectifs de production exigeants	jamais	rarement	souvent	toujours	
Organisation de collectifs, travail à plusieurs	toujours	souvent	rarement	jamais	
Horaires irréguliers, postés, variables	jamais	rarement	souvent	toujours	
Formation à la situation de travail et à ses risques	adaptée	acceptable	inadaptée	absente	
Utilisation d'aides techniques	toujours	souvent	rarement	jamais	